

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE LYCEENNE

SEANCE n°1 – 2018/2019 - JEUDI 14 FEVRIER 2019

Mme la proviseure ouvre la séance du Conseil de vie lycéenne à 12h50.

Mme Véronique BOUZIGUES est désignée secrétaire de séance.

POINT 1 : présentation des fonctions du C.V.L

Les élèves se présentent à tour de rôle. 2 en classe de TARV et 1 en classe de 2 MMV.

Mme Cané explique que le CVL se réunit plusieurs fois dans l'année pour entendre les attentes, les centres d'intérêt et les projets des élèves. Il doit y avoir des délégués élus du CA.

POINT 2 : Echanges autour des attentes des élèves - projets

Problèmes de nourriture achetée à l'extérieur / menus et bruits à la cantine

L'élève ouvre le débat avec le problème des sandwiches achetés à la boulangerie en dehors de l'établissement et qui ne peuvent pas être mangés à l'intérieur du lycée.

- Mme Cané explique que « toute nourriture procurée à l'extérieur doit être consommée à l'extérieur ». Elle précise qu'une réunion sur la cafétéria a été faite en début d'année. L'offre de celle-ci a été recentrée sur des « produits secs ».

Egalement, les élèves ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire, au « Pluriel », au restaurant d'application ou à la cafétéria pour une « pause gourmande ».

- Mme Guibelin émet l'hypothèse que les élèves devraient manger à la cantine...

- Mme Cané annonce que celle-ci va être refaite (mobiliers, couleurs, formes)...

- Mme Tata demande alors ce qui les rebute.

« Ils ramènent des plats préparés chez eux », « certains plats dérangent les élèves », « l'école élémentaire La Calandrette fait beaucoup de bruit, aussi »...

- Mme Cané insiste sur le fait que ce problème gêne autant les adultes que les élèves. En conséquence l'horaire de cette école élémentaire a été décalé à 12h45. Il ne reste que les « petits » à table.

Elle a aussi demandé au directeur de la Calandrette que les « tout-petit » viennent déjeuner à 11h30. Ce projet est à l'étude pour l'année 2019.2020. Cela permettrait de réserver la plage 12h 12h45 aux lycéens.

Une entreprise a même conseillé à Mme Cané d'installer à la cantine des suspensions au plafond (plaques fines) qui amortiraient le bruit et la résonance.

L'élève de Terminale précise que quand il était en seconde, il n'y avait pas de « petits ».

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE LYCEENNE

SEANCE n°1 – 2018/2019 - JEUDI 14 FEVRIER 2019

Commission menus

Mme Guibelin propose de mettre en place une « commission menus ».

Mme Cané propose un « doodle » sur le site du lycée. Elle évoque l'alimentation des jeunes qui a beaucoup changé. « Aujourd'hui, à la cantine, il y avait un repas chinois avec des produits frais » mais ce type de repas ne fait pas recette.

« Pour une question de facilité, certains élèves amènent leurs repas préparés à la maison puis le laissent dans leur casier ».

« Il faut faire la « queue » à la cantine. Il y a un problème de cadence, entre deux plateaux c'est un peu long ».

- Mme Cané demande si le prix est un problème ?

« Le prix de 4€10 n'est pas le critère principal pour ne plus manger à la cantine ».

L'élève répond qu'il y a des aides pour la cantine, voir Mme Couesnon l'assistante sociale.

Mme Cané demande ce qu'il manque dans le lycée.

Accès au réseau Wifi à la cafétéria

Les élèves répondent : « pas d'accès au réseau Wifi dans la cafétéria ».

M. Séguret explique qu'il était prévu (Wifi Région payé par l'établissement) mais qu'il ne convient qu'aux ordinateurs et pas aux téléphones portables.

Mme Cané souligne que la Wifi Ordi Région ne fonctionne pas sur certains ordinateurs de la Région. Ceux-ci ont des problèmes de connexion Wifi (mauvaise configuration, défauts de matériels,...).

Tournoi entre équipes « Inter lycée »

1 élève présente l'idée d'un tournoi entre équipes Inter lycée en foot. « Ne pourrait-on pas faire des « Inter classes » ?

Mme Cané propose de faire des équipes mixtes.

Mme Motitschke précise qu'avant, cela se faisait avec la journée ELA.

Sur quels créneaux horaires ? demande alors M. Séguret.

L'élève : entre 12h et 14h.

Mme Motitschke propose l'UNSS et va questionner M. Tubert à ce sujet.

Pourquoi pas le mercredi après-midi ? « Les élèves ont trop de choses à faire ».

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE LYCEENNE

SEANCE n°1 – 2018/2019 - JEUDI 14 FEVRIER 2019

Ciné Club du CDI

- Mme Cané demande si le Ciné Club au CDI fonctionne bien ?

L'élève répond que beaucoup d'élève y vont. C'est une bonne idée, les élèves sont intéressés.

« Le journal du collègue »

1 élève explique à Mme Cané que dans son ancien collège, avait été créé le « journal du collègue ».

Il développe l'explication en spécifiant que cela parlait de l'actualité du collège. Il s'y trouvait des recettes de cuisine, des mots croisés, des jeux...

- Mme Cané serait d'accord pour une revue par trimestre pouvant être mise en ligne sur le site du lycée.

Proposition de projet à reconsidérer pour l'année prochaine 2019.2020.

Mme Cané souhaitait leur parler aussi du parcours culturel, citoyenneté, santé... Quels sont les thèmes à évoquer dans les journées de prévention ?

La prévention routière

Montrer des faits concrets dus à la vitesse, la prise d'alcool ou de drogue...

La santé

Addiction aux substances illicites

- Mme Cané demande si un message de prévention a été reçu par tous les élèves et précise qu'il faut avoir une bonne hygiène de vie (sommeil, hydratation, alimentation...).

Il faudrait connaître le nom et coordonnées des structures ressources pour être aidé, soigné et bien accompagné.

- M. Séguret parle de la PSE.

L'élève de Terminale lui explique que cette année, il est basé sur le professionnel.

Sexualité (contraception, sida, MST...)

Mme Motitschke précise qu'une association « Vivre » venait au lycée pour donner des informations.

Mme Cané : dans le domaine de la santé, d'autres éléments ?

Le harcèlement moral, le harcèlement physique...

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE LYCEENNE

SEANCE n°1 – 2018/2019 - JEUDI 14 FEVRIER 2019

Citoyenneté : projet ?

M. Séguret parle du recensement et explique que l'inscription est automatique. La « journée d'appel » s'appelle maintenant « la journée du citoyen ».

Environnement ?

L'élève fait la remarque qu'il n'y a pas assez de verdure dans l'établissement.

Mobilité élèves, transports :

L'élève signale de gros problèmes avec les transports en bus qui arrivent trop tard au lycée.

Ils vont en premier au lycée Joliot Curie puis revient vers le lycée Charles de Gaulle.

Quelquefois, le bus ne s'arrête même pas.

Problème du mercredi après-midi : aucun bus ne passe alors qu'il devrait y en avoir un à 17h, mais il ne vient pas jusqu'à Charles de Gaulle. M. Séguret précise que le lycée Joliot Curie est mieux desservi.

Mme Cané demande combien d'élèves devraient prendre ce bus ? L'élève répond : « environ une bonne dizaine ».

Rezo Pouce :

Mme Cané a reçu en début de semaine M. MARCHAND de Sète Agglopoles concernant le « REZO POUCE », un système sécurisé de stop.

L'automobiliste s'inscrit et a un numéro d'identifiant, l'auto stoppeur s'inscrit également et à aussi un numéro d'identifiant. Les mineurs peuvent s'inscrire avec une autorisation parentale.

C'est un dispositif gratuit en cours de déploiement à l'intérieur de Sète et tout autour de l'étang de Thau.

Cela réduit considérablement le retard des élèves (gare - lycée de la mer) et facilite le déplacement (surtout le dimanche soir) et permet aussi de préserver l'environnement.

Mme Cané indique que Rezo Pouce viendra au lycée pour faire une information aux élèves et aux adultes.

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE LYCEENNE

SEANCE n°1 – 2018/2019 - JEUDI 14 FEVRIER 2019

L'homophobie :

La DILCRAH (Délégation Interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) œuvre pour faire avancer les esprits. Elle réalise une semaine phare de lutte contre tous ces fléaux.

Mmes EL GHAYATI et CHELKHA proposent un projet avec 2 classes. Après un temps de débat, ces 2 classes vont écrire une charte qui sera présentée au CVL et au CA.

Mme Cané propose que s'ajoutent d'autres travaux.

La journée des talents :

M. Séguret souligne qu'elle a été annulée faute d'inscriptions car les élèves bloquent sur le regard des autres.

Mme Cané explique que certains élèves se sentent mal à l'aise dans cette communauté, qu'il faut travailler ensemble pour sécuriser les élèves afin de leur permettre de se mettre en avant sans crainte.

Insultes et gros mots :

Les professeurs et la direction doivent avoir un rôle de médiateur. On ne combat pas la haine par la haine. Il faut s'asseoir autour d'une table et discuter, parfois sanctionner mais surtout agir en amont.

La séance du conseil de vie lycéenne s'est terminée à 14h15.

Signature de la secrétaire de séance



Signature de Mme Cané



